

Réf: Dossier 298843

Avis de constitution

SOCIETE « FARIMA MEDICAL PREMIUM » en abrégé « FMP »

Siège Abidjan Cocody Lycée Technique 147 Rue lot :  
5 i lot :1, Lot 51, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FARIMA MEDICAL PREMIUM » en  
abrégé « FMP »

Objet : Vente de matériels consommables, Vente d'  
accessoires et matériel médical,

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Lycée Technique 147 Rue lot  
: 5 i lot :1, Lot 51, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme SOW N'DEYE COUMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02981 du 02/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17372/GTCA/RC/2024 du 02/04/2024

